

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 16 MARS 2012**

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12

Date d'affichage : 05/03/2012

Date de convocation : 05/03/2012

L'an deux mille douze et le seize mars à dix huit heures, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M Jean-Louis BATTUT, Maire.

Etaient présents : M. LAVAGNE, Mme MARTIN, M BARTHES, Mme STEFANI, M.VILLAR, M. LAUBER, Mme MELLET, Mme BONNAFOUS- LOUP, Mme AMBLARD, Mme VIDAL, M. BLASQUEZ,

Absents excusés : Mme LISERRA, Mme MIALHE, M. GAMBIER.

Mme Pierrette STEFANI a été nommée secrétaire de séance.

CONTENTIEUX PARC REGIONAL DU HAUT LANGUEDOC

Motion

Depuis 1993 des représentants des communes siègent à la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet dans un esprit de fonctionnement au-delà des clivages politiques traditionnels et où le consensus à toujours fait foi.

Lors du vote de la Charte du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, la présidence de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet a décidé, de façon unilatérale, de présenter une délibération différente de celle votée unanimement par les dix autres communes, membres du Parc, à l'exception de la commune de Mazamet.

Nous déplorons que la décision souveraine des communes concernées n'ait pas été respectée.

Nous apportons notre soutien à ces dix communes ayant voté la délibération concordante leur permettant de se maintenir dans le périmètre du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

Nous dénonçons une atteinte grave à l'esprit de concertation et de consensus qui régnait jusqu'à présent au sein de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet et qui en était un moteur.

Nous souhaitons vivement que des solutions constructives soient proposées afin que le devenir de notre territoire soit préservé.

Délibération

Dans le cadre du litige qui oppose la Commune à la délibération prise par la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet en date du 13 février 2012 concernant l'approbation de la charte du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, le Conseil Municipal autorise le Maire à ester en justice auprès du Tribunal administratif et de désigner Me Frédérique SUQUET-PUJOL du Cabinet Laurent de CAUNES pour défendre la Commune dans cette affaire.

TRAVAUX

Station d'épuration

Les travaux ont commencé avec la pose de gaines, la mise en place des systèmes aérateurs débutera à la fin du mois.

Travaux bâtiments

Les menuiseries de l'appartement du garage vont être remplacées dès obtention des subventions.

Actuellement les locaux de la Maison des Jeunes sont en cours de rénovation et seront suivis par des travaux de même type à la Maison des Associations.

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Considérant l'obligation faite aux Communes de créer un Service Public d'Assainissement non Collectif et de réaliser le contrôle de toutes les installations d'assainissement autonome avant le 31 décembre 2012, une convention de groupement de commande établie entre les communes d'Aiguefonde, Boissezon, Caucalières, Mazamet, Payrin-Augmontel, Valdurenque, le Vintrou a été établie pour la passation d'un marché de prestation de services.

L'analyse des offres a permis au Conseil d'approuver le rapport de la commission des marchés publics, de conclure avec la Société VEOLIA-EAU un marché de prestation de services liés aux missions de services publics d'assainissement non collectif pour les membres du groupement de commande pour un montant de 47510€ HT, d'autoriser le maire à signer le marché et à solliciter les cofinanceurs sur cette opération.

QUESTIONS DIVERSES

Régime indemnitaire

Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer le régime indemnitaire du personnel communal pendant les congés annuels.

Pas d'augmentation de loyers

Il n'y aura pas d'augmentation de loyer pour les logements communaux.

Vide grenier MJC

Comme chaque année, une redevance de **15€** sera demandée à la Maison des Jeunes et de la Culture de Valdurenque, organisatrice du "Vide grenier" qui aura lieu le 17 juin 2012.